



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E103074

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2026

ÉDITÉ LE

07/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1985

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 26/09/2024  
10 671

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 333 801 512 00034

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5421329

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 5200230604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 5200230604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : PLOMBOE

21 CHEMIN DE PEULT  
ZONE ARTISANALE DU GRAND MOULIN  
85320 MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS

Téléphone : 02 51 30 55 49

Fax :

Portable :

Site Internet : www.plombeo.fr

E-mail : contact@plombeo.fr

Responsabilité légale :

TAUREAU BENOIT GÉRANT

Effectif moyen : 29

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/01/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	26/03/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/12/2022
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	29/01/2026

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/01/2026
o Chaudière bois	26/03/2026
o Poêle ou insert bois	26/03/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	01/12/2022
o Ventilation mécanique	29/01/2026

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.